
Le Bessat *Aujourd'hui*

- Bulletin Municipal -

Juillet 2018 - N°73



SOMMAIRE

	ÉDITO	Pages 2
	Vie du village	Pages 3,4,5
	Un peu d'histoire	Page 6
	Insolite	Page 7
	État civil	Page 8
	Ça s'est passé au Bessat	Page 9 - 10
	Travaux	Pages 11
	Agenda	Page 12

ÉDITO/ Le mot du Maire et des élus

Après la dernière neige –surprise- du mois de mai et un printemps pluvieux, les premiers beaux jours d'été arrivent. Le fleurissement du village a redonné des couleurs à nos rues. La balayeuse a enfin pu passer le 18 juin et nous vous rappelons que c'est à chacun de faire un effort pour conserver la propreté de nos rues.

Pour mieux vivre dans notre village nous allons énumérer les différentes obligations qui s'appliquent à tous pour le bien de la communauté :

Pour tous les travaux d'aménagement (clôtures, ouvertures, abris de jardin...) une déclaration préalable doit être déposée en mairie.

Tous les projets de rénovation de l'assainissement non-collectif doivent être déposés en mairie, avant le début des travaux. Le bureau d'étude Hollocène est chargé de valider le projet et de contrôler sa réalisation.

Pour toutes informations sur ces règles d'urbanisme, se renseigner en mairie ou consulter le site de la mairie
<http://www.mairie-le-bessat.fr>

Par ailleurs, il est nécessaire de mieux trier car le coût du service à la tonne de nos déchets a bien augmenté. Il est passé de 140 euros en 2016 à 182 euros en 2017. Pour rappel : bacs jaunes (papiers, cartons, bouteilles plastiques...), bacs verts (ordures ménagères...) et le verre doit être déposé à l'éco-point au parking du cimetière.

Tous les encombrants et déchets spécifiques, dont les végétaux, doivent être apportés à la déchèterie de Saint-Genest Malifaux.

Enfin, nous rappelons les règles élémentaires du code de la route : pas de stationnement aux intersections, ainsi que sur les passages cloutés, les places handicapées et les trottoirs. Et bien évidemment, pour la sécurité de tous, le respect de la limitation de vitesse dans la traversée du village.



Services du Village & Horaires d'ouverture

L'équipe municipale à votre écoute

- Lundi de 9h à 11h (sur RV)
- Vendredi de 17h à 19h

Mairie

- Mardi de 10h à 12h
- Jeudi de 14h à 17h
- Vendredi de 17h à 19h



Tel : 04 77 20 40 77

Web : mairie-le-bessat.fr

Agence postale communale

- Du mardi au samedi de 9h à 12h



Tel : 04 77 51 87 71

Syndicat d'Initiative

- Du 1er novembre au 30 mars :
Samedi et Dimanche : 9h30-12h
- Du 1er avril au 30 octobre :
Samedi : 9h30-12h et 14h-16h30
Dimanche : 9h30-12h



Adresse mail : si.lebessat@gmail.com



Téléphone : 04 77 20 43 76

Bibliothèque - Horaires d'été :

- Mardi 10h à 11h30
- Mercredi 16h à 17h30
- Samedi de 10h à 12h



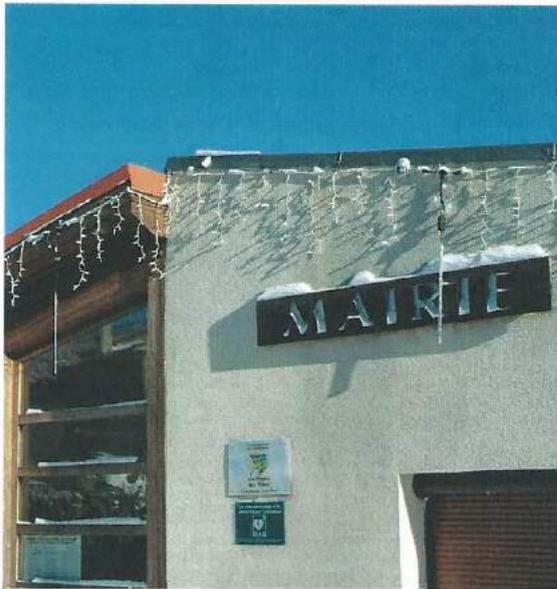
Adresse mail : biblio.lebessat@gmail.com



Téléphone : 09 75 40 08 07

Déchèterie de Saint-Genest Malifaux

- Lundi : 13h30-17h
- Mercredi : 9h-12h et 13h30-17h
- Vendredi : 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h et 13h30-17h
- Fermé les mardis, jeudis, et dimanches





Information du Foyer rural :

Nous avons le projet de créer, pour la rentrée de septembre, une chorale dans notre joli village « Le chœur du Bessat » qui se réunirait le vendredi soir vers 19h à la maison communale. Une petite bande de joyeux chanteurs qui se rassemblerait dans le plaisir d'être ensemble, sans prétention de vocalises aucune. La voix et la justesse ne sont pas obligatoires. Il faut juste avoir envie. La bonne humeur et la volonté seront, par contre, indispensables. Et c'est ouvert à tous.



Le Relais écoute

Il a pour objectif de **prévenir et traiter les difficultés personnelles et les détresses affectives** en facilitant l'accès à un service de soutien psychologique. Il aide ses bénéficiaires à identifier les difficultés rencontrées pour eux-mêmes ou pour un membre de leur famille, à évaluer les risques (passage à l'acte, conduites à risque, précarisation) et les dispositifs ou actions pouvant les accompagner.

Des consultations sont organisées, pour **accueillir, écouter, informer, soutenir et orienter les personnes**.

Cet accueil est effectué par **une psychologue clinicienne** lors de permanences qui se déroulent soit :

- au Relais Familles de Saint-Genest-Malifaux ;
- à l'Espace Déome de Bourg-Argental.

Pour prendre rendez-vous, contactez notre Relais Ecoute sur sa ligne directe : 06 83 62 34 96



En savoir plus :

Le premier entretien est gratuit. Une participation financière est demandée pour les suivants selon un barème allant de 5 à 20 euros en fonction des ressources du foyer.

Autour du crépuscule

Après 20 ans de Concerts en balades et Scènes aux champs, le Parc du Pilat a inauguré en juin une nouvelle saison culturelle à Trèves.

A raison d'un samedi par mois jusqu'en novembre, le Parc vous donne rendez-vous à la tombée de la nuit pour une découverte lors d'une randonnée, une dégustation de produits du terroir directement dans une exploitation et un spectacle proposé par un acteur culturel pilatois.

N'oubliez pas votre lampe de poche, et surtout, de vous inscrire pour réserver votre place.

Autour du crépuscule sera au Bessat le samedi 1er septembre.



Plus d'informations et réservations, sur www.parc-naturel-pilat.fr / rubrique actualités

Scolarité

Du changement à l'école du Bessat
2 nouveaux enseignants ont été nommés à titre définitif, et à temps plein, sur l'école du Bessat

- Laurent Artéro, directeur depuis 3 ans à St Etienne sur l'école Jules Ferry, réside à St Etienne et sera en charge de la classe de maternelle. Il assurera la fonction de directeur.
- Estelle Trémoulhéac a enseigné longtemps à Maclas, puis elle a été nommée en renfort dans les classes de CM1/CM2 cette année. Elle interviendra dans la classe de primaire à la prochaine rentrée.

Annie Lagniet





ET CROTTE !!!

A la campagne comme à la ville les maîtres promènent, ou mieux, lâchent leurs compagnons à quatre pattes pour éviter que leurs crottes soient dans leur propriété.

De ce fait rien d'étonnant à ce que sortant tranquille dans votre jardin (que vous ne voulez pas barricader) ou dans les rues de notre village, vous marchiez dans les excréments d'un animal riverain ... sans parler de l'odeur.

Alors avant d'employer les moyens des grandes villes comme certains le réclament déjà et pour rester bons voisins, "amis" des animaux ne faites pas subir à autrui ce que vous ne tolérez pas chez vous. Par conséquent alliez l'utile à l'agréable et profitez des alentours de notre village tout en promenant votre animal préféré ou munissez-vous d'un sac en plastique pour ramasser une crotte accidentelle sur le goudron !



Règlementation des matériels bruyants & tondeuses à gazon

L'arrêté municipal du 3 juin 1981 dispose que les engins bruyants, notamment les tondeuses à gazon sont interdits les dimanches et jours de fête.



BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Le brûlage des végétaux est strictement interdit pour tous les particuliers.

Cette interdiction est posée par l'article 84 du règlement sanitaire départemental (RSD) qui fixe le principe général d'interdiction du brûlage à l'air libre des ordures ménagères et déchets verts ménagers en tout temps et tous lieux nous rappelle le préfet de la Loire.

Les agriculteurs et forestiers peuvent dans certaines conditions (périodes, distances des bois et forêts), réaliser des opérations de brûlage. Ces interventions sont encadrées par les arrêtés préfectoraux du 8 mars 1974 et du 11 juillet 1984 pour le département de la Loire.

Le non-respect du RSD par brûlage à l'air libre est passible d'une contravention de 3^e classe (amende de 750€).



Le Bessat a la une !

Le Bessat en première page du Progrès le dimanche 27 mai 2018. C'est un grand moment. Mais ce n'est pas le premier ... et de loin.

Nous sommes habitués aujourd'hui aux magazines dans lesquels les photographies l'emportent sur le texte. « Le poids des mots, le choc des photos » est devenu un succès définitif, jusqu'à ce que seules les photos subsistent.

Mais, si nous nous reportons un peu plus de cent ans en arrière, ce n'était pas encore le cas. Il y eut cependant une tentative : « La Vie Illustrée », créée en 1898, et disparue en 1911. Cet hebdomadaire de 32 pages, vendu 30 centimes faisait, pour la première fois, la part belle à la photographie et se terminait même par un roman-feuilleton illustré de gravures. Le succès de cette publication aiguisa la concurrence des gros éditeurs et elle disparut, victime de L'Excelsior, Le Miroir ou Le Petit Parisien.

Mais avant de fermer ses portes, La Vie Illustrée avait porté notre village à sa première page. Mais oui, imaginez aujourd'hui le Bessat en couverture de Paris-Match !

Souvenons-nous que ce grand homme fût député de la Loire de 1902 à 1919. Lors de toutes ses campagnes électorales, il ne ménagera pas ses efforts. Il visitait systématiquement toutes les villes et les villages de sa circonscription et le Bessat en faisait partie.

Lors de la campagne de 1910, il ne dérogea pas à la règle d'autant qu'il s'était fait un ami : le maire de l'époque, Jean-Baptiste Matrat, qui le régala dans son auberge des produits du terroir. En ce mois d'avril 1910, la « neige du coucou » avait encore frappé. Mais cela ne découragea pas notre député qui monta, en automobile cette fois, accompagné de belles dames, comme il avait coutume de le faire, et de journalistes parisiens. Ceux-ci semblèrent particulièrement apprécier cette opportunité post-hivernale car ils allèrent faire des galipettes à Chaubouret et en ramenèrent un reportage photographique qui fit la joie du public.

Bien entendu, Aristide Briand serra force mains, accompagné de son fidèle Gilbert-Antoine Peycelon, fils d'un artisan rubanier stéphanois, très porté sur la bonne chère. Tous se firent photographier avec les habitants et c'est ainsi que nous restent des preuves de cette journée historique. On se régale avec du retard du magnifique banquet que Jean-Baptiste Matrat réserva à son hôte prestigieux. Et tout cela fut rapporté en première page de la Vie Illustrée.

LA VIE ILLUSTRÉE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Samedi 23 avril 1910



Briand, au milieu de ses électeurs, au Bessat, en pleine montagne, à 1.300 mètres d'alti
(Photo: Musée de la Vieillesse)

Ces émouvants témoins du passé font se côtoyer les souliers vernis et les « éclots » que portaient nos ancêtres, certainement plus adaptés aux conditions climatiques du moment.

Pour conclure cette petite histoire qui rejoint la grande avec ce prestigieux personnage que fut Aristide Briand, il fut réélu brillamment par 12 000 voix contre 2 500 pour son malheureux adversaire de la SFIO. Ce roi du « grand écart » politique - il était parti de l'extrême gauche pour arriver dans la gloire à droite - avait su apprécier notre pays à sa juste valeur par les nombreuses visites qu'il fit, tant à pied qu'en voiture.

Le Bessat à la une, quoi de plus normal pour un tel village !

Gérard Mathern et Daniel Tardy



Le Bessat, 1 175 m d'altitude, plus haut village du département

L'Institut national de la géographie est formel : Le Bessat est situé trente-quatre mètres plus haut que Montarcher, présenté à tort comme la plus haute commune du département.

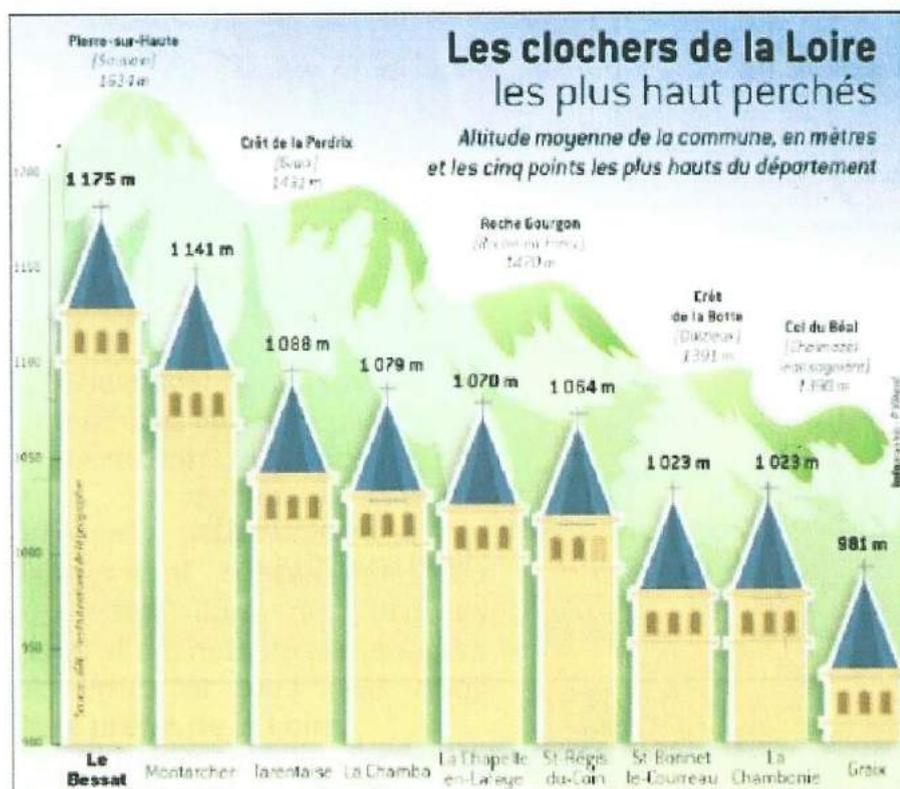
Dans un hors-série de *Loire*, le magazine édité par le Conseil départemental, consacré aux villages de caractère on présente Montarcher, « perché à 1 162 m d'altitude » et « plus haut village de la Loire ». Cela a fait bondir Michel Achard qui a demandé à Robert Gonthier de rétablir la vérité dans le Progrès. Et son article a interpellé Josselin Giret, journaliste au Progrès qui a creusé la question (le Progrès du 27 mai 2018), son article étant cité en Une.

Pour trancher et savoir qui, de Montarcher ou du Bessat, est le plus haut, il lui a donc fallu trouver un juge de paix. Il s'est tourné vers l'Institut national de la géographie (IGN). Qui, depuis presque quatre-vingts ans, compile, organise, additionne et cartographie des données sur les reliefs français. Sa réponse : c'est bien au Bessat qu'on est le plus haut perché.

VILLAGE LE PLUS HAUT DE LA LOIRE

PAGE 12

Et le vainqueur est...
Le Bessat et ses 1 175 mètres



infographie
Le Progrès

L'altitude moyenne de notre commune, selon l'IGN ? 1 175 m. Soit trente-quatre mètres de plus que Montarcher. Six autres localités de la Loire dépassent la barre symbolique des 1 000 m d'altitude moyenne : Tarentaise (1 088 m), La Chamba (1 079 m), La Chapelle-en-Lafaye (1 070 m), Saint-Régis-du-Coin (1 064 m), Saint-Bonnet-le-Courreau (1 023 m) et La Chambonie (1 023 m).

Mais si Le Bessat est le village à la plus haute altitude moyenne du département, ce n'est pas le point culminant de la Loire. Pour le trouver, il faut grimper pas très loin de Montarcher, dans les monts du Forez. À Sauvain. Altitude moyenne : 886 m. Mais une cime, le sommet de Pierre-sur-Haute, est mesurée à 1 634 m, soit 203 m de plus que le toit du Pilat, le crêt de la Perdrix (1 431 m).



Mariage



Natacha JOUTEUR
& François LACROIX
le 17 février 2018



Albane NAVARRO
& Matthieu VERNAY
le 31 mars 2018



Nicole DE SOUZA &
& Bernard PLANFORET
le 26 mai 2018



Lucile KROLL &
Mathias LOUIS
le 15 juin 2018

Naissance



Élomé TARDY
le 24 janvier 2018



Julie GOGEL
le 4 mars 2018



Charlie DUFOUR
le 24 avril 2018



Kate GOMEZ
le 9 mai 2018



Décès

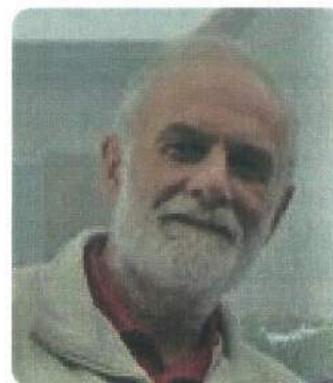
Adrienne TERRET
le 1er avril 2018

Jacqueline PADAILLÉ
le 29 mars 2018

Pierre LAGNIET
le 6 mai 2018

Pierre LAGNIET nous a quitté ...

Il est parti brutalement le 6 mai 2018. Très investi dans la vie du village, il a été élu au sein du conseil municipal en 1995 en tant qu'adjoint responsable de la voirie et de l'eau et de l'assainissement. De 2001 à 2008 il a effectué un second mandat comme conseiller municipal. Il était aussi très investi au sein du Foyer Rural dont il a été président durant quelques années, et dont il était encore membre du bureau ces derniers mois.



30 janvier 2018

SOIRÉE PELLE À NEIGE
À L'INITIATIVE DU BSH

Afin de conserver la neige plus longtemps, des volontaires ont enneigé manuellement et en abondance les endroits les plus exposés à la fonte. Ainsi, les engins de l'Espace nordique ont pu bien la travailler et la rendre plus résistante aux redoux.



28 février 2018

LA PETITE CULOTTE FÊTE SES 100 ANS À LA BIBLIOTHÈQUE

À l'initiative de l'équipe de la bibliothèque municipale et en partenariat avec la Médiathèque départementale de la Loire (MDL), les enfants du village étaient invités à célébrer le centenaire de cette pièce iconique née en 1918 qui a su s'imposer, en un siècle, comme une pièce maîtresse de la garde-robe : la culotte.



7 avril 2018

COUSCOUS DANSANT DU FOYER RURAL



16 avril 2018

REPRISE ET FIN DES TRAVAUX RUE DU FERIA ET CHEMIN DU THOIL

Après la pause hivernale, l'entreprise Borne a repris les travaux, débutés à l'automne, de mise en séparatif des eaux usées et pluviales et le remplacement de la colonne d'eau potable, rue du Féria et chemin du Thoïl. Des compteurs ont aussi été placés en limite de propriété chez les riverains. Le chantier s'est terminé fin avril avec le re-végétalisation des espaces verts et le goudronnage des chaussées et des trottoirs.



21 avril 2018

PILAT PROPRE, INITIATIVE CITOYENNE

L'opération Pilat Propre programmée par les élus en mars, avait dû être annulée pour cause de neige. Mais une initiative citoyenne a réuni une vingtaine de volontaires, adultes comme enfants, le 21 avril, pour traquer les nombreux déchets abandonnés dans la nature.



28 avril 2018

EXPOSITION DES MARQUE-PAGES CRÉÉS PAR LES BESSATAIRES

Les Bessataires ont répondu en nombre à l'initiative de l'équipe de la bibliothèque pour réaliser des marque-pages. Textes, collages, dessins, photos, toutes les productions ont été exposées et, dupliquées et plastifiées, offertes à tous les intéressés. Une très belle initiative, destinée à favoriser le goût pour la lecture et qui a su mobiliser toutes les tranches d'âge.



8 mai 2018

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1945



13 mai 2018

SAINTS DE GLACES ET NEIGE ABONDANTE

Il est tombé 50 à 60 cm d'une neige lourde sur le Bessat.





2 juin 2018

FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Sous la houlette de Bernard Frédière, horticulteur à Saint-Chamond et Bessataire d'adoption, élus et habitants ont travaillé de concert pour fleurir et embellir le village. Auparavant, les jardinières et massifs ont été préparés par Jérôme, l'employé communal. C'est lui aussi qui aura en charge l'arrosage. Jérôme a aussi semé une prairie fleurie au niveau du chemin de la Sagne du blanc.



4 juin 2018

RENCONTRE MAIRIE-ASSOCIATIONS-COMMERÇANTS ET HABITANTS

À la suite de l'appel à l'aide lancée par l'équipe du foyer rural à l'approche des grandes manifestations de l'été, une réunion a été organisée en mairie afin d'étudier des solutions contre la pénurie de bénévoles.



7 juin 2018

SORTIE DU POINT RENCONTRE À SAINT BONNET LE CHÂTEAU



14 juin 2018

SPECTACLE « ALICE, DE L'AUTRE CÔTÉ DU MIROIR »

Afin de remercier la mairie d'un prêt de salle durant l'été 2017, les artistes en résidence ont souhaité offrir un spectacle gratuit aux écoliers du village. L'invitation a été étendue aux élèves de Tarentaise et aux anciens du Point Rencontre.



16 juin 2018

RANDONNÉE + DÉVALKART

À l'initiative du Foyer Rural, une journée randonnée et activité dévalkart a réuni jeunes et moins jeunes.



17 juin 2018

22E ÉDITION DE LA TRANS VTT PILAT

200 coureurs au départ de cette épreuve comptant pour la coupe régionale Auvergne/Rhône Alpes FFC.



Du 19 au 26 juin 2018

STAGE PISCINE POUR LES ÉCOLIERS

Les écoliers du Bessat et de Tarentaise ont bénéficié d'un stage à la piscine de Dunières. Le transport en car a été pris en charge par la commune et le prix des entrées par l'Association des parents d'élèves.



23 juin 2018

BARJOXRACE

1ère édition dans la Loire de cette course d'obstacle en équipe et festive.



1er juillet 2018

FÊTE DE LA FORÊT

A destination des amoureux de la forêt mais aussi des jeunes et du grand public, de nombreuses animations autour de la forêt ont eu lieu : présentation de la gestion forestière ; concours de bûcheronnage et de débardage des bois ; techniques de débardage : mécanique, traction animale ; grimpage / élagage



LES TRAVAUX

■ Travaux de mise en séparatif des eaux usées et pluviales

Les travaux de mise en séparatif des eaux usées et pluviales et du renouvellement du réseau d'eau potable de la rue du Féria ont entraîné l'ouverture de la chaussée au rond-point du Sacré-Cœur. La municipalité en a profité pour anticiper la future mise en séparatif du quartier du Thoil. Le coût total de cette opération, dont une partie est subventionnée par l'Agence de l'eau et le conseil départemental, s'élève à 179 915 euros avec une maîtrise d'œuvre de 5 546 euros.

■ Mur du Presbytère :

Les travaux de réfection du mur de soutènement du jardin du presbytère ont débuté fin mai. L'entreprise Michelin effectue la reconstruction de ce mur en pierres et béton pour un montant de 23 784 euros. La commune a obtenu une subvention de 6 200 euros dans le cadre de l'enveloppe de solidarité 2016 du conseil départemental.



■ Aire de jeux et cour de l'école :

La réfection totale du revêtement de la cour de l'école, de la clôture, ainsi que la création d'une aire de jeux avec aménagement paysager, débuteront le 9 juillet. Le montant global des travaux s'élève à 107 212 euros dont 20 414 euros de subvention du conseil départemental.



SÉCURITÉ DANS LE VILLAGE

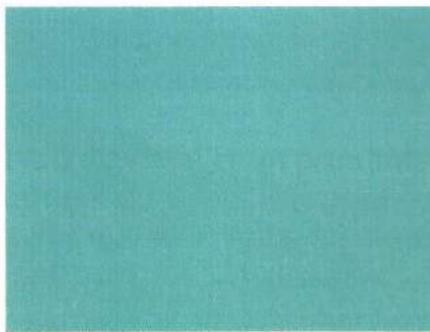
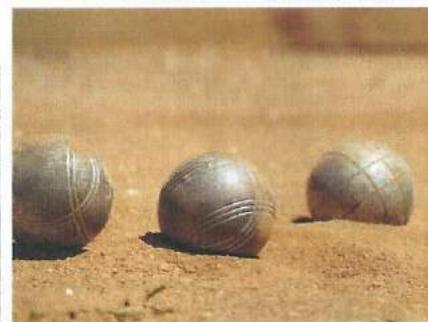
Questionnés sur le problème de la vitesse dans la traversée du village par quelques Bessataires, le maire et ses adjoints se sont rendus en préfecture rencontrer le secrétaire général M. Gérard Lacroix. A l'issue de cette rencontre, M. Lacroix a initié une réunion avec M. Jean-Michel Veyrat, commandant de gendarmerie de la Loire et les services du département, en la personne de M. Laurent Bochart, adjoint chargé de l'urbanisme et de l'aide à la voirie des territoires. Ces différents services se sont déplacés sur le terrain afin d'établir un inventaire des problématiques de sécurité routière et le plan de synthèse correspondant. Décision a été prise de procéder à un comptage de voitures et camions et à un relevé des vitesses durant 7 jours, 24h/24, du 18 au 24 juin. Le coût de l'opération pour la commune s'élève à 1 920 euros. Les résultats vous seront communiqués lors d'une réunion publique et seront disponibles dans le prochain bulletin municipal.



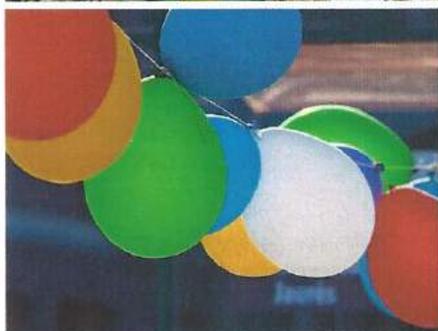


- **SAMEDI 7 JUILLET**
Barbecue géant et Tournoi de pétanque
- **27 ET 28 JUILLET**
Fête de la Myrtille (feu d'artifice, bal et kermesse)
- **SAMEDI 1^{ER} SEPTEMBRE**
« Autour du crépuscule », marche, concert et dégustation gratuite de produits locaux par le Quart d'heure paysan
- **DIMANCHE 2 SEPTEMBRE**
Vide grenier, organisé par l'APE
- **DIMANCHE 9 SEPTEMBRE**
Trail du BSH

ÉVÉNEMENTS AU BESSAT



- **JEUDI 18 OCTOBRE**
Conférence gratuite du psychologue Olivier Duris « appivoiser les écrans et grandir » à Bourg Argental à l'initiative de la CCMP



- **DIMANCHE 1^{ER} NOVEMBRE**
Commémoration du centenaire de l'armistice de la guerre de 14-18

Rédaction : Isabelle Vernay
Conception graphique & mise en page : Élise Veyre
Photos : I.Vernay, R.Gonthier
Photo de couverture : Thibault Vernay
Imprimé par nos soins à 300 exemplaires